pour le Sport

commission *Sport* du PCF

contact : sport@pcf.fr
http://sport.pcf.fr

JUIN 2013

DANS CE NUMÉRO

Focus p.2
Un an de ministère Fourneyron : un manque de moyens... et de vision

Dossier p.3-6
Supporters, pas délinquants !

Actualité p.7
Ça s'est passé dans les régions...

En mouvement p.8
Initiatives sportives locales

le 100e Tour de France
RIEN DE NEUF CONTRE LE DOPAGE !

On aurait pu imaginer, pour la 100e édition du Tour de France, une réelle « vélorution » en matière de lutte contre le dopage après l'affaire Armstrong. Rien de cela n'est prévu. Nous sommes tous déçus par le manque de détermination et de courage politique en la matière… La bataille lancée par Marie-George Buffet en 1998 est bien loin, même si elle reste une référence.

Pourtant, la commission d'enquête engagée par le Sénat a auditionné de nombreuses personnes et a enregistré énormément de propositions. Son rapport n'est pas encore publié, mais, tout de même, pourquoi pas un seul signe avant le départ du Tour ? Alors, Madame la ministre, pourquoi rien de bouge ? Les marchands ont-ils définitivement gagné la partie? Peut-être simplement parce qu'il faut s'attaquer aux raisons qui conduisent au dopage et au système mis en place autour des athlètes : les enjeux financiers, la pression du résultat, la précarité des carrières professionnelles, la multiplication des compétitions et la médicalisation permanente… en un seul mot : le capitalisme sportif.

Pour y faire face, la question des moyens engagés par l'État est déterminante : c'est la garantie de l'indépendance des agences de contrôle antidopage, c'est la capacité d'intervention pour démanteler les réseaux, c'est la possibilité d'impulser des politiques de prévention pour donner les moyens aux jeunes sportifs de refuser et de dénoncer le dopage. Ce gouvernement a fait un autre choix, celui de la baisse des crédits consacrés au sport.

Si l'on veut changer la donne, il faut une autre ambition, avec des moyens conséquents pour s'attaquer au système dans sa complexité. C'est ce à quoi nous nous employons, pour permettre de redonner à la compétition un sens éducatif, la connaissance de son propre corps et de ses limites. C'est le sens de la randonnée entre Beauvais, Dieppe et Le Tréport qu'organise le *Vélo-coco-club* du Front de gauche les 6 et 7 juillet. Alors, rendez-vous sur les routes de Normandie pour changer de braquet !

Nicolas Bonnet
membre du conseil national du PCF en charge des *Sports*

un stade pour Gaza

tournoi de foot à 7 auto-arbitré en solidarité avec la Palestine

dimanche 7 juillet à partir de 9h

stade Paul Valery - Paris 12e

UN AN DE MINISTÈRE FOURNEYRON

un manque de moyens… et de vision !

Le 3 juin dernier, à l'invitation de la commission *Sport* du PCF, les représentants de plusieurs syndicats sont venus débattre du bilan gouvernemental en matière d'APS, un an après l'alternance. Au-delà du manque de moyens, c'est la nécessité d'un changement de cap qui a été affirmée par tou-te-s.

Lundi 3 juin, le SNEP-FSU, la CGT, le SNAPS, le Sgen-CFDT et le SNPMNS (Syndicat national professionnel des maîtres-nageurs-sauveteurs) ont répondu à l'invitation de la commission *Sport* du PCF pour venir débattre de l'action du ministère emmené par Valérie Fourneyron, un an après le retour des socialistes au pouvoir. Pour les écouter et répliquer, la championne de lutte Audrey Prieto et Marie-Jeanne Gobert, vice-présidente de la région Basse-Normandie, ainsi que plusieurs membres de la commission, soit un total d'une vingtaine de personnes. Si des divergences se sont bien entendu fait entendre, un consensus s'est néanmoins dégagé pour souligner un bilan globalement négatif.

Après que Nicolas Bonnet a introduit les échanges en rappelant le programme du Front de gauche et son opposition à toute instrumentalisation du sport, que ce soit à des fins sociales, sanitaires ou marchandes, Jean-Paul Krumbholz (SNAPS) a affirmé la nécessité d'une réorientation consistant à sortir de la « catastrophique » politique de « réparation sociale » par le sport et de rapprocher le monde scolaire et le mouvement sportif. Jean-François Davoust (CGT) a pour sa part souligné la nécessité pour le ministère de « s'ouvrir » davantage et, observant que la pratique sportive ne se décrète pas, a pointé le rôle primordial de l'EPS scolaire ainsi que la nécessité d'assurer plus largement un encadrement suffisant et de qualité. Or, justement, comme l'a relevé Axel Lamotte (SNPMNS), la formation est de plus en plus abandonnée au privé qui, à l'instar du Club Med, prétend la prendre en charge gratuitement pour l'asservir à ses propres besoins. La précarisation s'installe ainsi, tandis que l'animation tend à remplacer l'éducation ; une tendance que confirme la suppression du CAFEMAS, un groupement d'intérêt public chargé de faire de la prospection en matière sportive.

Tout en notant que Valérie Fourneyron semble mieux connaître son sujet que ses prédecesseurs immédiats, Michel Rotenberg (SNEP) a pour sa part souligné la position marginale de la ministre au sein du gouvernement et notamment sa subordination à la Santé, ainsi que l'autisme de son cabinet et surtout sa décision d'exclure le SNEP du Conseil national du sport. Jean-Marc Grimont (Sgen) a également pointé l'impuissance de la ministre socialiste, héritant certes d'un passif encombrant mais peu volontaire pour imposer un autre rapport de force. Il a en outre souligné à son tour la fermeture du ministère et sa focalisation excessive sur le haut niveau.

Ce premier tour de table a suscité réactions et remarques et le débat s'est alors centré sur les moyens d'une mobilisation et la question de la réforme des rythmes scolaires. Jean-Paul Krumbholz a alors affirmé que le ministère des Sports devait être réintégré à un grand ensemble comprenant Éducation nationale et Enseignement supérieur et faire en sorte que, durant ce temps périscolaire, les activités restent captives de l'institution éducative, sans exclure l'intervention d'associations extérieures. Marie-Jeanne Gobert a pour sa part pointé le rôle essentiel des éducateurs territoriaux des APS et le fait que leur rôle n'est pas de se substituer aux enseignants.

Jean Lafontan (SNEP) a de nouveau dénoncé la résignation affichée par l'État sous couvert d'austérité en observant que les subventions aux entreprises avoisinaient les 200 milliards d'euros. Il a également manifesté son opposition, partagée par les autres participants, à l'idée selon laquelle l'argent public devrait être réservé au sport pour tous en laissant le sport professionnel au privé. En revanche, son idée selon laquelle l'école aurait seule la charge du premier tandis que le sport « civil » pourrait se concentrer sur la compétition n'a pas fait l'unanimité. Jean-François Davoust a ainsi fait remarquer que le mouvement associatif avait une mission de service public, tout en relevant que la logique compétitive était en fait induite par les critères d'attribution des subventions.

Enfin, Roland Mounier (SNPMNS) a pointé avec d'autres la nécessité de travailler à (re)mettre en cohérence les services nécessaires pour favoriser l'accès au sport, à rebours de la tendance actuelle à fermer les structures permettant une telle synergie et à la privatisation *via* le recours croissant aux délégations de service public. L'enjeu des CREPS est de ce point de vue déterminant, comme l'illustre l'exemple édifiant de Voiron, relaté par François Perez (PCF), qui sert aujourd'hui de vitrine aux entreprises privées environnantes. Est ainsi ressortie de ces échanges la nécessité, à travers notamment la multiplication des débats locaux, de reconstruire une vision nationale du sport affirmant que celui-ci constitue un droit nécessaire au développement de chacun-e.

SUPPORTERS, PAS DÉLINQUANTS !

liberté pour les ultras

À la suite des incidents au Trocadéro autour de la célébration du titre du PSG et des affrontements entre supporters de Lyon et de Marseille sur l'aire d'autoroute de Bollène (Vaucluse), nous avions dénoncé les limites des politiques conduites jusqu'à présent pour lutter contre les violences dans et autour des stades. Plutôt que des réactions et commentaires erronés sans nuance ni réflexion, des amalgames et des dérapages incontrôlés de certains responsables politiques, nous proposons l'organisation d'états généraux en présence des associations de supporters et des clubs professionnels.

Au milieu des images passées en boucle, affirmant comme une évidence la nécessité d'une répression implacable, émerge une banderole : «Liberté pour les ultras ». Une revendication lourde de sens à laquelle, jusqu'à présent, personne ne répond. Derrière cela s'exprime en effet la condamnation d'un football gangréné par le business qui exclut de plus en plus les couches populaires. Déjà, le 17 mai 2008, des milliers de supporters issus de toute la France manifestent à Nice sous les revendications de « liberté pour les ultras », « non à la répression », « non au foot business » et avec la volonté d'ouvrir un dialogue réciproque avec les différents décideurs sportifs et politiques. Ce jour-là, Hugo Lloris, gardien de but de l'OGC Nice, soutient les manifestants et porte le t-shirt « Liberté pour les ultras ».

Le 23 mai 2013, une quarantaine de groupes de supporters de Paris, Lyon, Saint-Etienne, Montpellier ou encore Bordeaux publie un communiqué commun dénonçant la campagne médiatique et politique contre les supporters. En quelques jours, tous les « ultras » de France sont en effet devenus l'ennemi public numéro 1. Ils dénoncent les nombreuses mesures répressives qui se sont multipliées alors qu'aucun bilan sur l'inefficacité des politiques conduites jusqu'à présent n'a été établi. Ils rappellent qu'en octobre 2012, ils s'étaient unis lors d'une manifestation nationale à Montpellier suite à une bavure policière ayant entrainée la perte d'un oeil d'un jeune montpelliérain par tir de flashball. Un texte avait été transmis au gouvernement afin de défendre leurs droits élémentaires de citoyens : liberté d'aller et venir, liberté d'animer une tribune avec le matériel autorisé, liberté d'expression, présomption d'innocence, égalité devant la loi… Le ministre de l'Intérieur répond par un communiqué assumant la continuité de la précédente mandature : le tout répressif et l'absence de dialogue. Le débat sur le contrôle social est réellement dépolitisé, sans aucune tentative de comprendre les racines du mal, qu'elles soient

économiques, sociales ou politiques, ni aucune volonté de modifier les causes de la violence, mais au contraire la mise en place d'un maximum d'outils pour contrôler : vidéosurveillance, service de renseignement renforcé, partage de fichiers à l'échelon international, contrôles des abonnés… Un modèle de gestion du crime appliqué aux stades et à tout comportement menaçant pour l'ordre public sur simple présomption, amalgamant un comportement culturel déviant, comme l'utilisation de fumigènes, et terrorisme. En revanche, les actes racistes, homophobes, sexistes et la présence de groupuscules d'extrême droite sont de plus en plus fréquents et ne sont pas combattus fermement.

Aujourd'hui, de l'autre coté de la Manche, territoire souvent cité en exemple dans la lutte contre la violence, les supporters de Liverpool, Manchester, Arsenal et Tottenham ont défilé côte à côte pour protester contre la hausse des prix des places et la modification des horaires sous la pression de la TV. Lors du dernier Arsenal-Manchester City, les Citizens avaient rendu 900 places, le prix des billets était de 72 euros l'unité… La saison prochaine, à Arsenal, aucun abonnement annuel n'est proposé en dessous de 1155 euros. Après la reconfiguration des tribunes, les mesures répressives, les atteintes aux libertés, c'est la sélection sociale par l'argent. Une étape en perspective en France avec la modernisation des stades pour l'Euro 2016.

Les tentatives de subordinations des libertés publiques à la sécurité ont toujours dissimulé une volonté de modifier les rapports de force dans la société en contrôlant et excluant certains groupes sociaux. Comprendre, prévenir et éradiquer la violence autour et à l'intérieur des stades est une chose, stigmatiser et éradiquer tout ce qui ressemble à un supporter en est une autre. Il est temps pour le gouvernement et les présidents de clubs de rouvrir le dialogue, il en va de la survie de la culture populaire des stades.

Nicolas Bonnet
membre du conseil national du PCF en charge des *Sports*

SUPPORTERS, PAS DÉLINQUANTS !

Entretien Croisé

Jean-Marc Coppola
conseiller municipal de Marseille (PCF)
vice-président du Conseil régional
de Provence/Alpes/Côte-d'Azur

quelles politiques pour prévenir les violences dans les tribunes ?

Comment analysez-vous les derniers incidents violents entre les supporters dans et autour des stades?

Jean-Marc Coppola

Les violences dans et autour des stades, particulièrement de football, ne sont malheureusement pas récentes. Elles existent depuis que le foot existe. Nous n'avons pas pour autant ni à nous y habituer par fatalité, ni à les banaliser, ni même à les surdimensionner pour justifier les politiques sécuritaires développées sous Sarkozy et maintenues par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Car contrairement à ce qui est ressenti, entretenu même, par une forte médiatisation des incidents, la société s'est pacifiée. Rappelons-nous, non loin de la France, les catastrophes du Heysel en Belgique en 1985 avec 39 morts et 600 blessés et celle de Hillsborough dans le nord de l'Angleterre en 1989 avec 96 morts. Depuis, des mesures et des actions ont été prises à l'encontre des hooligans, pour empêcher cette folie meurtrière.

Pour revenir aux incidents récents, ce sont des exactions et des provocations commises par des gens qui ne s'intéressent pas forcément au football. Certains groupes sont pénétrés par l'extrême droite et profitent de ces événements populaires pour perturber le sport ou la fête. Pour autant, et pour éviter tout angélisme, il est évident que le football n'échappe pas à la réalité sociale, qui introduit aujourd'hui de la violence dans les rapports sociaux: le chômage, la précarité, l'insécurité sociale, le racisme… S'exprime dans et autour ces manifestations sportives, et surtout face aux forces de l'ordre qui représentent l'autorité, le pouvoir politique, un rejet des choix sociaux, économiques et politiques actuels. Je suis d'ailleurs tout autant préoccupé par les violences verbales permanentes et banalisées lors des matchs et par les violences lors des matchs des tout jeunes sans autre enjeu que la compétition, enjeu vite remplacé par la concurrence, c'est-à-dire à l'écrasement de l'autre, au lieu du dépassement de soi.

Nicolas Hourcade

Les situations du Trocadéro et de Bollène sont très différentes. Concernant la première, il faut d'abord souligner les défaillances de l'organisation et de l'anticipation des risques, qui est derrière le souci de réaliser de belles images pour les médias caractéristique du PSG version Qatar. Deuxièmement, ces incidents ont révélé le conflit entre le club et certains groupes de supporters ultras. Se sentant exclus du stade, ces derniers se saisissent de tous les espaces disponibles pour s'exprimer. Cela a sans doute été l'élément déclencheur. Mais une fois la tension installée, d'autres individus, apparemment sans liens avec les ultras, ont intensifié la violence. Les affrontements de Bollène ont pour leur part révélé le rapport très ambigu des ultras à la violence.

Il faut distinguer en effet les hooligans des ultras. Les premiers sont des bandes centrées sur la violence, tandis que les ultras sont des groupes structurés soutenant leur équipe de manière extrême, présentant ainsi une potentialité violente qu'ils n'assument pas complétement.

Pour les hooligans, la violence est un but en soi : elle est organisée à l'avance. Pour les ultras, elle est un moyen d'action parmi d'autres. Il est ainsi significatif que les deux groupes ultras, marseillais et lyonnais, se soient chacun présentés comme les agressés à l'issue de ces incidents. S'étant croisés fortuitement, ils n'ont pas pu s'empêcher de se battre, mais après coup, ils sont conscients que ces violences les desservent.

SUPPORTERS, PAS DÉLINQUANTS !

ENTRETIEN CROISÉ

Nicolas Hourcade

sociologue à l'École centrale de Lyon,
co-rédacteur du *Livre vert sur le supportérisme*

La réponse politique actuelle consiste essentiellement en une répression toujours plus forte. Vous paraît-elle adaptée ?

Jean-Marc Coppola

Si la réponse n'est que répressive, elle ne sera que partielle et inefficace. Par rapport aux groupuscules d'extrême droite, leur dissolution et la répression sont indispensables. On l'a vu avec ce jeune étudiant antifasciste tabassé à mort récemment à Paris. Cela renvoie à la condamnation sévère de tout acte d'incitation à la haine, la violence, la xénophobie, le racisme. Mais pour ce qui est de la politique à mener dans et autour des évènements sportifs, elle doit prendre en compte les dimensions d'éducation, de prévention et de promotion des vertus du sport particulièrement pour l'émancipation humaine.

Nicolas Hourcade

Oui et non. Oui, car il est nécessaire de punir fermement les actes graves, au risque sinon de les encourager. Il faut ainsi reconnaître la mise en place depuis trois ans d'une véritable politique en la matière en France, là où n'existaient auparavant que des réponses au coup par coup.

Cependant, l'angle de tolérance zéro adopté n'est pas satisfaisant. D'abord, parce qu'il amalgame des faits de gravité très différente, de l'usage festif de fumigènes à des agressions physiques. Ensuite, parce que les méthodes sont peu respectueuses des libertés publiques, en privilégiant les réponses administratives (interdiction de stade, arrêtés préfectoraux…) qui court-circuitent le traitement judiciaire.

Enfin, parce que cette politique exacerbe les tensions entre supporters et agents de sécurité, et entretient ainsi le cercle vicieux de la violence. Elle alimente aussi un sentiment d'injustice parmi les supporters, qui ne les incite pas à se responsabiliser.

Quelles autres pistes mériteraient d'être explorées selon vous ?

Jean-Marc Coppola

Il devient urgent de sortir le sport des enjeux financiers considérables qui poussent aux dérives violentes (mise en bourse, paris en ligne, rémunérations schizophrènes, droits des médias colossaux, investissements étrangers mafieux…) Urgent de consacrer beaucoup plus de moyens publics aux sports et de modifier les rapports actuels beaucoup trop marchands entre les clubs et les supporters et spectateurs. Il me semble utile de mettre en place des projets de travail social avec les supporters débouchant sur la prise en charge par les écoles et les clubs d'une éducation des jeunes sportifs, des élèves et des spectateurs. À Marseille, qui est à la fois la ville de France où la passion pour le football est sans aucun doute la plus forte et celle où les luttes sociales sont les plus intenses, le football peut être un facteur de prise de conscience. On retrouve aussi au Stade Vélodrome des slogans comme « le tous ensemble ».

Nicolas Hourcade

Il est essentiel d'essayer de désamorcer les tensions. Dans le *Livre vert*, nous avons proposé de combiner une répression ferme à l'égard des actes graves et une prévention sociale – et pas simplement « situationnelle » ou « proactive » comme actuellement – à savoir des dispositifs de surveillance ou de simple éloignement des stades des sujets repérés comme potentiellement « dangereux ». On pourrait s'inspirer des actions menées notamment en Allemagne, où des travailleurs sociaux accompagnent les groupes de supporters en assurant un suivi social « classique », mais aussi en favorisant le dialogue entre ces derniers et les autres acteurs du football (clubs, police, médias, etc.).

SUPPORTERS, PAS DÉLINQUANTS !

dates et repères sur l'inefficacité des politiques sécuritaires

29 mai 1985 : drame du Heysel où 39 personnes trouveront la mort.

1er novembre 1985 : entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe sur la violence des spectateurs qui engage 41 États à prendre des mesures concrètes pour prévenir et maîtriser la violence et met en place un comité permanent chargé d'émettre des recommandations et d'en suivre l'application. Les clubs anglais sont exclus pendant 5 ans des coupes d'Europe.

15 avril 1989 : un mouvement de foule dans le stade de Hillsborough à Sheffield fait 96 victimes. Les grillages de séparation destinés à empêcher les violences sont mis en cause. Le rapport Taylor, remis en janvier suivant, préconisera que les stades ne comportent que des places assises et la suppression des grilles.

28 août 1993 : les membres du *Kop de Boulogne* de Paris blessent 10 CRS en marge du match PSG-Caen. Le 6 décembre suivant est adoptée la première loi contre le hooliganisme dite loi Alliot-Marie. Elle introduit notamment la possibilité d'interdire d'accès aux stades des personnes violentes et/ou ivres. En 2003, un premier fichier des « interdits de stades » est créé au même titre que la lutte contre le terrorisme.

1er octobre 2005 : les affrontements entre des membres des *Tigris Mystic* et *Boulogne Boys*, en marge du match Le Mans-PSG, débouchent sur 85 interpellations et l'adoption de 2 lois prévoyant notamment les interdictions administratives de stade (IAS) et la dissolution d'association ou groupement de fait considéré comme violent.

Avril 2008 : les *Boulogne Boys* sont le premier groupe dissous après avoir déployé une banderole « anti-Chtis » lors de la finale de la coupe de la Ligue PSG-Lens.

Octobre 2009 : création de la Division nationale de lutte contre le hooliganisme (DNLH).

28 janvier 2010 : 1er congrès national des associations de supporters de football au Stade de France.

28 février 2010 : les affrontements entre supporters au Parc de Princes conduisent à la mort de Yann Lorence, membre du *Kop de Boulogne*. 5 associations de supporters du PSG sont dissoutes et près de 200 interdictions de stades seront prononcées. Par la suite, Robin Leproux, président du PSG, met en œuvre un plan visant à empêcher le regroupement des ultras au Parc des Princes (contrôle des abonnements, placement aléatoire, etc.).

25 avril 2010 : le *Livre Vert du supportérisme* est remis à Rama Yade en prélude aux États généraux du football. Il comprend un état des lieux et une série de préconisations visant à rompre avec le tout-répressif et apaiser les relations entre clubs, supporters et autorités.

14 mars 2011 : la 2e loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi II) marque un infléchissement encore plus répressif. Elle prévoit notamment l'allongement des IAS, jusqu'à 2 ans, permet aux préfets d'instaurer une sorte de « couvre-feu » autour des stades et institue une présomption de culpabilité collective pour les groupes de supporters.

13 mai 2012 : à l'occasion de la célébration du titre de champion de France du PSG des affrontements éclatent entre les supporters du PSG et les agents de sécurité et des scènes de violence et de vandalisme vont durer toute la soirée dans le quartier. 5 supporters sont condamnés à des peines de prison ferme de 4 à 8 mois.

18 mai 2012 : affrontements entre des membres des *South Winners* de Marseille et des *Bad Gones* de Lyon sur l'autoroute A7. La suspension temporaire ou la dissolution des deux groupes est en cours d'examen par la DNLH.

NOS PROPOSITIONS
des États généraux du supportérisme en France

Nous proposons d'abroger la loi LOPPSI, de faire un bilan sur l'inefficacité des mesures répressives mises en place jusqu'à ce jour et d'étudier toutes les mesures préventives déjà expérimentées en Europe en s'appuyant sur le *Livre vert du supportérisme* réalisé en 2010.

Nous proposons l'organisation d'États généraux afin de rétablir le dialogue, la confiance réciproque dans les limites d'un seuil de tolérance préétabli et partagé par les différentes parties.

Nous préconisons des politiques préventives autour des projets associatifs portés par les supporters et partagés par les clubs et l'État, notamment sur l'animation des tribunes et l'organisation des déplacements.

Une collaboration de long terme est nécessaire entre les associations de supporters, les clubs, l'État et les collectivités territoriales, basée sur la volonté d'intervenir sur les racines économiques, sociales, politiques des conflits sources de violence. D'assurer un rôle de médiation sociale et une communication permanente pour éviter et apaiser les tensions.

Le partenariat doit reposer sur l'acceptation d'une mission pédagogique et sociale des clubs et des associations de supporters vis-à-vis de leurs membres en les soutenant dans leurs démarches administratives, leurs activités de supportérisme, leurs activités sportives et culturelles.

La volonté d'intégrer les associations de supporters dans la vie démocratique du club en les associant aux choix et orientations et leur ouvrant la possibilité au financement du club. Plutôt que considérer les supporters comme un risque contre lequel il faut se prémunir en limitant les libertés, nous proposons de renverser cette vision en considérant les supporters comme une richesse pour le club, qu'il convient d'aider à se développer.

Le changement de cap est possible avec une volonté politique forte de l'État et les moyens nécessaires à son application.

ÇA S'EST PASSÉ DANS LES RÉGIONS…

sport business ou sport pour tous ?

Le lundi 22 avril, la section de Chevilly-la-Rue (94) accueillait un débat réunissant la sociologue Béatrice Barbusse, également ancienne présidente du club professionnel de handball de l'US Ivry-sur-Seine, Jean-Marie Brohm, professeur émérite de sociologie, Nicolas Bonnet, responsable de la commission *Sport* du PCF, et une vingtaine de personnes. Au-delà de leurs divergences d'analyse, les participant-e-s ont convergé sur la nécessité de développer une approche critique des entreprises d'instrumentalisation actuelle des activités physiques et sportives. Face à la progression de leur marchandisation, elles sont en effet devenues un terrain primordial de la lutte idéologique, qu'il s'agisse des investissements capitalistiques dont les clubs de football professionnels constituent la face la plus « avancée » ou du culte de la performance à tous les niveaux, qui occultent tout enjeu d'émancipation et de droit au sport. Les participants ont relevé en particulier que le sport pour tous représentait plus que jamais un slogan vide de sens, comme le montrent l'extrême faiblesse des budgets publics consacrés à cette mission et la marginalisation croissante de l'éducation physique et sportive à l'école. Chacun-e à partir de sa propre expérience a ainsi témoigné de l'obsession croissante de l'argent et de la gagne à tout prix dans le milieu sportif, la soirée se concluant sur la nécessité de réarmer la critique pour inverser le mouvement. Un mot d'ordre valable dans le sport comme ailleurs.

sortir de l'imposture !

Le 4 mai dernier, la commission *Sport* et la section PCF du 19e arrondissement de Paris ont reçu le psychanalyste Roland Gori, membre de l'*Appel des appels*, autour de son dernier ouvrage *La fabrique des imposteurs* (Les Liens qui Libèrent, 2013). L'auteur a ainsi commencé à expliquer en quoi la diffusion des normes de toutes sortes et des procédures d'évaluation à l'époque actuelle constituaient une forme de contrôle social d'autant plus efficace que souvent inaperçue. Plus encore, le primat accordé au spectacle et à la marchandise incite chacun d'entre nous à devenir des imposteurs, c'est-à-dire à tricher pour donner l'impression du respect de règles bien souvent absurdes, tant est souvent évacuée la question des fins qu'elles sont censées servir. Dans cette « démocratie de l'expertise et de l'opinion », comme Roland Gori la qualifie, l'obsession de la quantité évacue l'attention à la qualité, la forme prend le pas sur le fond, et tout ce qui sort de la norme est considéré comme pathologique. Cette logique est bien entendu loin d'épargner le sport, où la marchandisation fait primer le résultat sur toute considération éducative ou esthétique notamment. D'où l'enjeu pour s'émanciper de cette soumission librement consentie à l'évaluation par la performance, de s'interroger en permanence sur les règles, sur qui les produit, et à quelles fins ? Et surtout à ne pas hésiter à les remettre en cause, à l'instar de certaines pratiques promues à la FSGT, comme l'ont fait remarquer certains intervenants. Une tâche politique majeure, mais pas moins ardue que la course irréfléchie à la performance.

le sport a un avenir à Montreuil !

Le jeudi 30 mai, les acteurs du sport se réunissaient à l'initiative de Patrice Bessac, conseiller régional Île-de-France et coordonnateur de *Montreuil Avenir*. Ils étaient nombreux, professeurs d'EPS, entraîneurs et dirigeants sportifs à avoir répondu à l'invitation. Pour l'occasion, Marie-George Buffet, députée et ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports, était venue enrichir les débats. D'emblée le cadre était posé en rappelant que faire du sport devait être un droit et que les associations n'avaient pas à se justifier pour exiger des conditions optimales pour leurs pratiques.

Les participants ont salué l'initiative, tant, selon eux, les occasions de se rencontrer entre acteurs du monde sportif étaient rares voire inexistantes, regrettant l'absence d'instance de concertation dans leur ville. Le principal problème évoqué a été celui du manque d'installations, terrains synthétiques pour se jouer des aléas climatiques ou salle omnisport permettant à une ville de plus de 100 000 habitants d'accueillir des événements sportifs. Les collectivités locales doivent faire preuve d'une volonté politique sans faille pour améliorer les équipements de la ville et ne pas passer, par exemple, à côté des opportunités telles que le plan de rattrapage des équipements sportifs… L'équipe du Front de gauche *Montreuil Avenir* pourrait mettre en place un plan d'investissement sur dix ans, à partir des priorités dégagées par le monde sportif.

Les clubs qui reposent sur l'engagement bénévole ont fait part de leurs difficultés dans leur financement. La ville devrait pouvoir aider ces clubs dans leur recherche.

À l'issue de cette réunion qui en appelle d'autres, le mouvement sportif a montré qu'il représente une force bien réelle. Si celle-ci repose sur la solidarité, ce sont tous les pratiquants qui y gagneront. Pour l'équipe *Montreuil Avenir*, sur la politique sportive, comme sur les autres sujets, la méthode est toujours la même : construire ensemble.

l'inacceptable attaque contre « le sport pour tous »

Tel est le titre de la lettre ouverte que notre camarade Jean-Pierre Favier, président de l'US Ivry, a adressé mi-juin à la Direction départementale de la Cohésion sociale du Val-de-Marne suite à la suppression du dispositif « Tous en club », un coupon d'aide de 30 euros visant à favoriser l'accès à la pratique sportive dont bénéficiaient jusque-là plus de 4 500 jeunes.

INITIATIVES SPORTIVES LOCALES

débattons du supportérisme

Samedi 29 juin à 17h30, un débat est organisé à Grenoble (salle de l'Orangerie)
dans le cadre de la Fête du Travailleur alpin
avec Alain Fessler, président du GF38, le Red Kaos, groupe de supporters du GF 38
Nicolas Bonnet, responsable de la commission nationale *Sport* du PCF,
Nicolas Hourcade, professeur agrégé de sciences sociales
co-auteur du *Livre vert du supportérisme*
et François Perez, du collectif sport du PCF 38

Violence et sécurité autour des rencontres sportives :
quelle politique mettre en œuvre pour agir efficacement ?

Comment sauvegarder ce patrimoine
en préservant sa mixité sociale dans les enceintes sportives ?

VÉLO-COCO-CLUB DU FRONT DE GAUCHE DE BEAUVAIS

3e randonnée Beauvais-Dieppe-Le Tréport le 6 et 7 juillet 2013

Randonnée en liberté et autonomie citoyenne, possibilité de faire tout ou partie du parcours, relais avec véhicules d'accompagnement, rejoindre en cours de route, etc.

inscription 60 euros, hébergement et repas compris avec le maillot de la rando.

Samedi 6 juillet

Rendez-vous à 7h devant la gare SNCF de Beauvais. Arrivée à Forges-les-Eaux vers 11h30. Départ de Forges à 13h, pour l'arrivée au Domaine des Roches à Dieppe vers 16h/16h30. Deux parcours possibles, selon sa condition physique, 113km et l31km.

18h30, rencontre-débat avec les élus suivie d'un buffet à 20h30.

Dimanche 7 juillet

Départ 9h. Arrivée au Tréport à 11h.

Le trajet du dimanche, 30km, se fait en commun.

Rencontre-débat avec les élus au Tréport à 11h30 suivi du repas. Visite du Khal-Burg du Tréport l'après-midi pour ceux qui le souhaitent ou temps libre. Retour à Beauvais vers 19h/20h.

Deux débats sur le thème *Une politique municipale culturelle et sportive: luxe ou nécessité ?* le samedi soir avec le maire de Dieppe, Sébastien Jumel, et le dimanche midi avec le maire du Tréport, Alain Longuent.

À noter la présence dans le peloton de 2 membres du Conseil national du PCF, Nicolas Bonnet, responsable de la commission *Sport* et Thierry Aury, et d'un membre de la direction de la Gauche unitaire, Pierre Ripart.

Contact :
fédération du PCF de l'Oise (Jean-Michel) :
tél : 03 44 55 27 96
courriel : pcf.oise@wanadoo.fr

bulletin trimestriel édité par la commission *Sport* du PCF
directeur de publication : Nicolas Bonnet
rédacteur en chef : Igor Martinache
collaboration :
François Perez - Jean-Michel Lenglet

envoyez vos contributions,
faites connaître vos initiatives à :
commission *Sport* PCF
2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris
http://sport.pcf.fr
sport@pcf.fr - 06 37 62 99 84